



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 26 juin 2023

Communiqué de presse

Seconde édition de la journée nationale de la résilience du 13 octobre 2023 Lancement de l'appel à projets « Tous résilients face aux risques »

Depuis 2009, le 13 octobre a été désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies comme date de commémoration de la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe. L'objectif de cette journée est de sensibiliser la population aux bons comportements à adopter en cas de survenue d'un événement majeur, qu'il soit d'origine naturelle ou technologique. Il est en effet indispensable de connaître la signification d'un signal d'alerte, les gestes réflexes à acquérir pour se mettre à l'abri, et de savoir se préparer dans de bonnes conditions à une décision éventuelle d'évacuation ou de confinement.

C'est pourquoi le Gouvernement a choisi de s'inscrire dans cette démarche en instaurant en France une journée nationale annuelle de la résilience face aux risques naturels et technologiques.

La première édition de cette journée nationale de sensibilisation a eu lieu le 13 octobre 2022 et a regroupé plus de 2 000 actions de sensibilisation sur tout le territoire, dont 700 actions dans le milieu scolaire

La seconde édition de la JNR, dont le point d'orgue se déroulera le 13 octobre 2023, ambitionne d'offrir à la population un nombre significatif d'actions sur chaque territoire et sur toute l'année.

Ces actions devront traiter de l'ensemble des risques majeurs naturels, mais également technologiques, tout en prenant en compte tous les publics, notamment les plus éloignés des politiques publiques visant au renforcement de la résilience.

Ainsi, l'État lance un appel à projets publié sur les sites du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer accessible sur un téléservice dédié ouvert depuis le 1er juin : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets> afin de susciter et de labelliser des projets s'inscrivant dans les objectifs fixés pour la journée nationale de la résilience.

Un règlement fixe les conditions de labellisation et de distinction des projets déposés. Parmi les projets labellisés sur l'ensemble du territoire national, des prix seront attribués aux projets qui auront eu lieu du 1er au 31 octobre 2023, afin de saluer les initiatives les plus innovantes et les plus efficaces en termes d'impact. Trois catégories de lauréats sont à distinguer :

- les lauréats des projets d'envergure nationale,
- les lauréats aux niveaux départemental, régional et à l'échelle du territoire d'outre-mer,
- les lauréats de prix thématiques : Public scolaire, Entreprises, Collectivités, Inclusivité, Risques technologiques, et Risques naturels.